ANNEXE N° 2 - Formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales (pour les usagers non-inscrits de plein droit)

À déposer ou faire parvenir, au plus tard, le mercredi 25 novembre, au bureau de la responsable des services administratifs de l'IUT de Besançon-Vesoul-Dole ou par voie électronique à scoliut25@umlp.fr

Je soussigné(e),……..……..……,

Formation poursuivie : ……,

Au sein de la composante suivante de l'université : ……..……...…,

Demande, par la présente, mon inscription sur la liste électorale du collège des usagers du conseil de gestion de l'IUT de Besançon-Vesoul-Dole.

En qualité d'auditeur régulièrement inscrit à ce titre à **Besançon-Vesoul-Dole** au cours de la présente année universitaire et suivant les mêmes formations que les étudiants de la composante et étant en cours de formation au moment des opérations électorales

Afin de pouvoir participer, **le 1 décembre 2026, aux élections** organisées en vue de l'élection des représentants au Conseil de gestion de **Besançon-Vesoul-Dole**

Fait à ……..., le ……

Signature obligatoire de l'auteur de la demande

ANNEXE N° 3 – Liste de candidats

SCRUTIN DU 1 DÉCEMBRE 2026
ÉLECTION AU CONSEIL DE GESTION DE L'IUT DE BESANCON-VESOUL-DOLE
COLLÈGE DES USAGERS

Liste :

……

Candidat(e)s :

Genre (Mme ou M.), Prénom, Nom (de famille suivi, le cas échéant, du nom d'usage)		Fonctions exercées/études poursuivies
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

Nom du délégué de liste : ……

(le cas échéant) **Liste soutenue par :……..**

ANNEXE N° 4 - Déclaration individuelle de candidature

Je soussigné(e), ……..……..…,

Formation poursuivie au cours de l'année universitaire 2026-2027,

……..…..……..……..……..……,

Au sein de la composante suivante de l'université : ……..……,

Déclare, par la présente, être candidat(e), sur la liste suivante : ……

……..……,

En position n°.....

Déposée dans le cadre des élections organisées le **1 décembre 2026** en vue de l'élection des représentants du collège des usagers du conseil de gestion de l'IUT de Besançon-Vesoul-Dole.

Fait à ……..., le ……..……

Signature obligatoire du (de la) candidat(e) :

Les candidats doivent obligatoirement joindre à cette déclaration individuelle de candidature une photocopie de leur carte d'étudiant ou, à défaut, de leur certificat de scolarité.

ANNEXE N° 5 - Formulaire de demande d'utilisation de liste de diffusion

Je soussigné(e) ☐ Madame, ☐ Monsieur Nom : …… Prénom : …… Formation suivie : ……	Composante : …… Mail utilisé pour envoyer les messages de propagande : ……

Délégué(e) d'une liste de candidats qui sera présentée pour les élections des représentants du collège des users au conseil de l'IUT de Besançon-Vesoul-Dole.

Le cas échéant, intitulé de la liste ou organisation syndicale représentée : ……

……..

Est autorisé(e), sous réserve de repecter les engagements ci-dessous, à envoyer des messages à caractère électoral aux électeurs au moyen de la liste de diffusion suivante, crée spécifiquement par l'IUT de Besançon-Vesoul-Dole:

etudiants-iut-vesoul@listes.umlp.fr – etudiants-iut-dole@listes.umlp.fr – etudiants-iut-besancon@listes.umlp.fr

Dans ce cadre, je m'engage :

- A déposer une liste de candidats pour le scrutin du **1 décembre 2026** ;
- A respecter les termes de la charte informatique de l'université ;
- A ne diffuser que des messages à caractère électoral relatifs au scrutin du **1 décembre 2026** ;
- Si je représente une organisation syndicale, à n'utiliser que les listes précisées ci-dessus afin de communiquer des messages à caractère électoral (à l'exclusion des listes de diffusion réservées à l'information syndicale) ;
- A limiter mon utilisation à deux (2) messages par jour durant la campagne électorale et à respecter la limite de 10 Mo par message.

Les déléguées de listes, candidats à des scrutins différents mais sous le même intitulé de liste, devront choisir celui d'entre eux qui pourra bénéficier de la présente autorisation.

Dans le respect des règles de sécurité du système d'information, les messages électoraux envoyés par ce biais parviendront à leurs destinataires sans blocage ni lecture par un tiers. Toutefois, la taille de chaque message (incluant les pièces attachées) ne devra pas dépasser 10 Mo.

Les messages envoyés préciseront automatiquement une possibilité de désabonnement pour chaque destinataire.

Par ailleurs, l'université révoquera la présente autorisation en cas de non-respect de tout ou partie des présents engagements.

Pour le bénéficiaire	**Pour l'université**
Date :…… Signature :	Reçu le :…… Le Directeur de l'IUT de Besançon-Vesoul-Dole, Jean-Luc SOMMER Signature :

ANNEXE N° 6 - Liste des pièces d'identité pouvant être présentées pour voter

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans) ;
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans) ;
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- Carte professionnelle avec photo d'identité (pour les personnels) ;
- Carte d'étudiant avec photo d'identité (pour les usagers) ;
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie ;
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- Permis de conduire (en cours de validité) ;
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Université Marie et Louis Pasteur
1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex
Tél. : 03 81 66 66 66 – www.univ-fcomte.fr

ANNEXE N° 7 - Note d'information à l'attention des personnes concernées par un traitement de données personnelles

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) ;
Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
Vu le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Dans le cadre de l'organisation du scrutin relatif à l'élection des membres du conseil de gestion de l'IUT Besançon-Vesoul-Dole qui se déroulera le 1 décembre 2026, l'université est conduite à initier et mettre en œuvre, sous sa responsabilité, un traitement de données à caractère personnel.
Ce traitement est exécuté dans le respect des obligations issues de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel et les informations qui suivent ont pour objet de garantir aux personnes concernées que leurs données sont traitées en conformité avec cette réglementation.

- **Base juridique du traitement** : nécessaire au respect d'une obligation légale (Art 6.1.c du RGPD) résultant des articles L.719-1 à L.719-3 et D.719-1 à D.719-47-5 du code de l'éducation.

- **Finalité du traitement :** assurer l'organisation et le bon déroulement des élections des représentants au conseil de Besançon-Vesoul-Dole.

- **Destinataires des données** : le personnel de Besançon-Vesoul-Dole chargé de l'organisation des élections.

- **Durée de conservation des données :** les données à caractère personnel sont conservées le temps strictement nécessaire à l'atteinte des finalités du traitement, augmenté en cas de besoin des délais de prescription légaux. Dans le cadre de ce traitement, la durée de conservation correspond à la durée des opérations électorales augmentée des délais de recours.

- **Catégories de données collectées :**
    - Pour l'inscription d'office sur les listes électorales : genre, nom usuel, nom de famille prénom, et collège électoral d'appartenance et, éventuellement diplôme le plus élevé détenu et spécialité de celui-ci (la copie d'un document attestant de son obtention peut être sollicitée) ;
    - Pour les demandes d'inscription sur les listes électorales : genre, nom, prénom, composante de rattachement, et collège électoral d'appartenance ; grade ou fonctions exercées et, éventuellement, justificatif d'appartenance au collège électoral concerné (par exemple, photocopie du diplôme le plus élevé détenu) ;
    - Pour les déclarations individuelles de candidature : nom, prénom, grade, fonction, discipline, composante, liste de candidat d'appartenance, n° sur la liste, et soutien syndical le cas échéant ;

Université Marie et Louis Pasteur
1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex
Tél. : 03 81 66 66 66 – www.univ-fcomte.fr

- Pour les listes de candidature :
  - Pour tous les personnels candidats : genre, prénom, nom de famille, nom d'usage, discipline, composante de rattachement, collège d'appartenance, secteur de formation le cas échéant, liste de candidature d'appartenance, conseil(s) ou sein duquel ou desquels la candidature est présentée, et ordre de préférence en cas d'élection à plusieurs conseils ;
  - Pour les délégués de liste : en sus de ce qui précède, numéro de téléphone professionnel et/ou personnel et adresse mail professionnel.
- Pour les demandes d'utilisation de listes de diffusion : genre, nom, prénom, composante, adresse mail, éventuellement soutien syndical, corps et grade ;
- Pour les demandes de procuration : genre, nom, prénom, corps ou fonctions, composante de rattachement du mandant et du mandataire, et pièce justifiant l'identité du mandant (photocopie de la carte professionnelle ou de la carte nationale d'identité par exemple) ;
- Pour l'utilisation par les candidats des listes de diffusion crées pour la campagne électorale : adresse électronique professionnelle ;
- Pour l'information des électeurs tout au long du processus électoral : adresse électronique professionnelle ou étudiante.

- **Responsable du traitement** : université Marie et Louis Pasteur, 1 rue Goudimel, 25030 Besançon Cedex.

- **Droits des personnes concernées** : droit d'accès, droit à la rectification, droit à la limitation de traitement.

Pour exercer l'un de ces droits, toute personne concernée peut saisir le délégué à la protection des données désigné par l'organisme aux coordonnées suivantes :

Université Marie et Louis Pasteur
1 rue Claude Goudimel - 25000 Besançon
dpd@umlp.fr

Si cette prise de contact demeurait pour la personne concernée insatisfaisante, il lui est rappelé qu'il lui est possible d'adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

3 place de Fontenoy
TSA 80715
74334 Paris Cedex 07
01 53 73 22 22
www.cnil.fr